

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du mardi 8 juin 2021

- La séance a commencé à 18h pour se terminer à 19h30.
- Prise de note : Mme BORDRON
- Compte-rendu : Mme TESTUCCI et Mme BORDRON
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.
- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme TESTUCCI, Mme DOURDIN, Mme BORDRON, Mme MANCINELLI, Mme ARGENTIERI, Mme LUNVEN
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - Coordonnateur péri-scolaire : M. DUFOUR
 - Responsable éducatif de proximité : M. HAMADACHE
 - ATSEM : Mme ATOUSSI, Mme PUYFAGES
 - Parents délégués : Mme GUELBI, Mme CHENAIT N, Mme CABARET, Mme OUAHZIZ, Mme CHENAIT G
- Étaient excusées : Mme BOUTET, Mme PERRET, Mme SALMON, Mme PREUD'HOMME, Mme SCHOEN-PROVIS, Mme BOURBAA, Mme MAGNOULOUX, Mme GIBERT, Mme GAUTHIER, Mme LOUHICHI, Mme ZEGUER

Ordre du jour :

- 1 Bilan de l'année
2. Projets pédagogiques
3. Coopérative scolaire
4. Point parents délégués
5. Point ville
6. Carte scolaire 2021/2022 et rentrée 2021
7. Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Bilan de l'année

- Le Covid a fortement impacté la vie de l'école cette année et ce conseil d'école est le 1er qui se tient en présentiel. La directrice apprécie de pouvoir se retrouver en vrai pour ce moment d'échanges et de partage.
- Cette année a été marquée par un protocole sanitaire strict. Les consignes de Mme l'Inspectrice n'ont pas permis aux familles d'entrer dans les locaux à la rentrée. Des modifications ont eu lieu les premières semaines, tenant compte du vécu de l'équipe et des remarques des parents. L'organisation définie à partir de fin octobre (vidéo de présentation publiée sur le blog le 06/10) a fait ses preuves.
- C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe a modifié le fonctionnement grâce à un assouplissement des règles début avril. Cela a permis à toutes les familles d'accompagner leurs enfants à 8h20 auprès de leur enseignant. Ce moment de transition est très important dans les relations école/famille et cela a grandement facilité la communication parents/enseignants.

- Les arrivées des élèves en autonomie à 13h50 sont très bien vécues par les enfants et l'équipe. Les déplacements se font dans le calme et c'est aussi un gain de temps pour les classes. Les enseignants réfléchiront à poursuivre ce dispositif l'an prochain.
- Les parents ont toujours un rôle important à jouer dans cette crise sanitaire. Au quotidien, ils doivent accompagner leurs enfants se laver les mains en arrivant à l'école (sauf deux classes où cela est fait par les enseignants après 8h30). A la maison, ils doivent surveiller l'apparition de symptômes évoquant le Covid chez leurs enfants, et prévenir la direction d'école. Enfin, ils doivent garder leurs enfants en isolement en cas de fermeture de classe (cas confirmé parmi les élèves) mais aussi garder leurs enfants en cas de non remplacement d'un enseignant absent. En effet, le non brassage des élèves de classes différentes est toujours en vigueur, et l'école ne peut donc pas répartir des élèves dans d'autres classes. Quand ces situations arrivent, la directrice envoie aux familles concernées un justificatif pour l'employeur si besoin.
- Au total cette année, 7 classes ont fermé à cause du Covid, en plus de la fermeture nationale d'une semaine des écoles. Les tests salivaires n'ont finalement pas été déployés sur le groupe scolaire. En effet, l'école n'était plus considérée comme « cluster ».
- Ces contraintes sanitaires ont engendré le décalage du carnaval et des photos de classes. Ces deux événements ont donc eu lieu tardivement. Les Semaines de la Maternelle n'ont pas pu avoir lieu.
- L'année a aussi été malheureusement marquée par des vols avec effractions, et des dégradations dans la rue longeant l'école. Ces incivilités sont déplorables mais n'ont pas eu d'impact sur le fonctionnement de l'école.
- La directrice remercie la mairie pour les réparations du mur de l'école. Elle souhaite savoir si un système de défense (volet ou grille) va être posé à la fenêtre de son bureau, comme elle l'a demandé, et si le mobilier urbain (pour le passage des vélos et poussettes) va être remplacé.
- M. VINCE informe que la métropole a été informée pour le mobilier urbain. L'objectif est de sécuriser le passage, en limitant les scooters entre autre. Les poussettes ne passant plus avec le nouveau dispositif de sécurité, il est difficile de contenter les usagers tout en sécurisant ce passage.
- Concernant le bureau de direction, M. VINCE informe que l'architecte de la rénovation a le droit de regard sur ce qui est fait sur les bâtiments, et il se montre réticent sur de nouveaux travaux. Il espère que la pose d'un grillage ou d'un volet au niveau du bureau de direction soit envisageable.
- L'année a enfin été marquée par des absences des membres de l'équipe, personnes (enseignants et ATSEM) sensibles au COVID, ou en arrêts maladie. Le remplacement est toujours fluctuant, aussi bien de la part de la mairie pour les ATSEM, que de l'Éducation Nationale pour les enseignants. La directrice rappelle que ces problématiques ne sont pas de son ressort, et qu'elles touchent toutes les écoles.
- Le travail de la jeune Adèle, service civique, s'est terminé fin mai. Sa présence a été très bénéfique au quotidien dans le fonctionnement de l'école. La directrice espère pouvoir trouver un autre jeune pour l'an prochain.
- Mme GUELBI et Mme CHENAIT N. demandent s'il est possible de changer les horaires de sortie d'école, car ils attendent longtemps entre le 1er départ de la maternelle (11h35) et la sortie des dernières classes de l'école élémentaire.

La directrice informe que l'école maternelle n'a pas d'autre choix et conseille aux parents de se rapprocher de la directrice de l'école élémentaire pour demander que les élèves sortent à l'heure. Elle rappelle que les horaires officiels de sortie de la maternelle sont : 11h40/11h50 et 15h40/15h50, soit 10 minutes avant la fin du temps scolaire en élémentaire (11h50 et 15h50). Le problème est que des classes d'élémentaire sortent parfois quinze à vingt minutes plus tard.

2. Projets pédagogiques

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme ARGENTIERI.
- Le projet « Je découvre ma ville à travers la culture » visait à faire découvrir la ville aux élèves en valorisant les structures culturelles existantes. Malheureusement, les lieux culturels étaient fermés jusqu'à récemment. Trois classes ont pu se rendre au centre Léo Lagrange pour assister au spectacle « Le Chant des baleines ». Le transport est pris en charge par la mairie. 480€ ont été alloués par la ville pour ce projet. La sortie au Tonkin a coûté 262,50€. Si le budget et le calendrier le permettent, les 6 autres classes iront au cinéma en TCL.
- Le projet « je découvre mon quartier à travers les 5 sens » était en partenariat avec l'association Robin des Villes. Toutes les classes ont réalisé une sortie dans le quartier pour préparer leur venue. Malheureusement, la proposition de l'association, habituée à travailler avec des plus grands, n'a pas convenu aux classes de maternelle. L'équipe a donc souhaité arrêter le projet en cours, avec l'accord de l'association et de la mairie.

Le coût final est de 1520€, contre 3000€ initialement prévus. 1000€ sont à la charge de l'école et 520€ sont payés par la ville dans le cadre de l'action pédagogique annuelle. Des articles sur la venue de l'association à l'école ont été publiés sur le blog et dans les cahiers de vie. Et la fresque réalisée à cette occasion décore le hall de l'école depuis le 19 mai.

- Mme CHENAIT N. demande si l'animation était prévue pour des enfants en bas âge. La directrice répond que les partenaires possibles pour les actions pédagogiques font partie d'une liste validée par la mairie et l'Éducation Nationale. Les intervenants de l'association « Robin des villes » avaient mentionné qu'ils n'avaient pas travaillé avec des élèves de maternelle mais ils étaient réellement motivés à s'ouvrir à cette tranche d'âge. Le projet n'a malheureusement pas eu l'effet escompté pour l'équipe enseignante ainsi que pour les intervenants. Ils ont, d'un accord commun, préféré stopper le projet plutôt que de le poursuivre jusqu'au bout.

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme MANCINELLI.

- Malgré le contexte sanitaire compliqué, l'équipe a tenu à ce que les élèves soient impliqués dans des projets fédérateurs.

- Notamment, tout le groupe scolaire s'est inscrit à l'opération « La Grande Lessive ». L'exposition éphémère sur le thème « Jardins suspendus » a été réalisée le 25 mars et a remporté un franc succès.

- Le carnaval a réuni pour la 1ère fois toutes les classes du groupe scolaire. Il a eu lieu le 28 mai. Nous avons défilé en musique, les uns devant les autres, dans la cour et dans le respect des gestes barrière. C'était un moment très festif qui a été apprécié par tous. La directrice remercie les services de la ville pour la mise à disposition de la sono dans un délai très court.

- La chorale a repris en cette fin d'année pour certaines classes, en petits groupes et dans le respect de la distanciation entre classes.

- Enfin, comme indiqué dans le mot collé dans les cahiers, les projets ont été modifiés en raison du Covid. L'équipe a en effet tout de même souhaité effectuer une sortie scolaire. Le choix s'est porté sur le Parc des Oiseaux, dont l'entrée coûte 8€ par enfant (soit un total de 1928€), auxquels s'ajoutent les frais de transport (1480€). Cette sortie a eu lieu le 4 juin et s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les enfants et les adultes étaient ravis.

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme DOURDIN

- L'école maternelle a rédigé deux actions pédagogiques pour l'année scolaire prochaine : la reconduction de la gazette de l'école, et une sortie scolaire sur le thème retenu cette année « bien dans sa tête, bien dans ses baskets ». Elles sont en attente de validation par notre hiérarchie et la ville.

- Le 1er projet consiste en l'élaboration, par les élèves, d'un journal d'école. Le contenu sera varié : jeux, coloriage, reportage, histoire, bricolage, documentaire, compte rendu de visite, etc. Il se présente sous la forme d'articles rédigés par chacune des classes. Les articles mis en page dans le magazine sont donc réalisés par et pour des élèves de maternelle, mais sont aussi une fenêtre ouverte pour les parents sur l'école. Le magazine est imprimé en couleur de façon à valoriser au mieux les productions plastiques, photos et autres contenus, proposés par les élèves.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite du travail engagé en 2018/2019 avec la sortie de deux exemplaires ainsi qu'en 2019/2020 avec un exemplaire et malheureusement non réitéré en 2020/2021 du fait des conditions particulières imposées par la crise sanitaire. Deux numéros de gazette sont prévus pour 2021/2022, qui seront encore distribués gratuitement aux familles.

- Le 2nd projet s'intitule « Bouge ta nature ». Il aura pour but d'engager les élèves dans une démarche articulée autour de deux axes : se respecter soi-même et respecter son environnement. Toutes les questions liées à l'hygiène mentale et physique pourront être abordées : prendre soin de soi, être bien dans son corps, être capable de verbaliser ses émotions, être à l'écoute de ses besoins, apprendre à avoir une alimentation variée et équilibrée et comprendre son importance, comprendre la nécessité d'un bon sommeil, avoir une activité physique régulière... Les actions menées n'auront pas pour but d'imposer des comportements, mais bien de mener une réflexion avec les élèves sur comment être épanoui et en bonne santé.

Ce projet est en partenariat avec le Grand parc de Miribel Jonage. Une sortie scolaire en fin d'année à l'Iloz permettra aux enfants de suivre différents parcours à la découverte de la vie dans les jardins : parcours pieds nus, motricité en plein air... Il s'agira de solliciter leur corps et leurs sens pour découvrir la nature, ou encore d'explorer la sensation de bien-être dans la nature.

3. Coopérative scolaire

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme LUNVEN, mandataire OCCE.

- Les dépenses liées à la sortie au Parc des Oiseaux n'étaient pas prévues initialement, et le coût total dépasse le budget restant après l'arrêt du projet avec Robin des Villes. C'est pour cela nous avons demandé exceptionnellement une participation de 1€ par enfant.
- Aussi, la coopérative scolaire a aidé au financement de l'animation Kapla (220€), qui n'était initialement pas prévue dans le budget.
- Enfin, nous avons exceptionnellement demandé une cotisation de 15€ (au lieu de 25€) pour tous les élèves déjà scolarisés l'an dernier.
- On espère recueillir 1000€ de bénéfices pour la vente des photos de classe. Elles seront vendues au tarif unique de 4€ ; l'école les achetant 2,50€ pièce. La vente aura lieu du mercredi 9 juin au vendredi 18 juin. Les photos sont payables sur place : en espèces ou chèque à l'ordre de la coopérative scolaire. Elles sont disponibles en 1 exemplaire pour chaque enfant. Pour tout tirage supplémentaire, il faut remplir un bon de commande et le rendre à l'enseignant avec le règlement avant le 18 juin.
- Les enseignants organisent enfin une vente de torchons. Ils sont réalisés à partir de dessins d'enfants : le contour de la main pour les TPS, des bonshommes pour les PS, des fleurs pour les MS et des maisons pour les GS. La vente aura lieu du 14 au 18 juin, au prix de 5€ le torchon écru sur tissu bio ou blanc.
- L'équipe est consciente que les familles vont être beaucoup sollicitées financièrement la semaine prochaine, mais n'a pas eu d'autre choix de calendrier. Elle espère que les familles achèteront aussi bien les photos que le torchon-souvenir, pour alimenter la coopérative scolaire.

4. Point parents délégués

- Par l'intermédiaire de leur blog, des activités sont proposées aux familles. La dernière en date était un coloriage de printemps (photocopies à disposition dans le hall). Les fleurs réalisées par les enfants ont remplacé les bonshommes de pain d'épices.
- Ils ont également été le relais d'une collecte alimentaire, et de dons pour des familles en difficulté.
- L'équipe enseignante leur a demandé mi-mai d'organiser une vente afin d'alimenter la coopérative scolaire. Il s'agira d'une vente de gâteaux confectionnés par leurs soins. Elle aura lieu jeudi 24 juin. Des mots seront collés dans les cahiers prochainement.
- Mme TESTUCCI laisse la parole aux parents délégués.
- Se pose la question de ce qui sera vendu le 24 juin. Des gâteaux-maison avaient été confectionnés pour une précédente vente mais avec la Covid, cela fera peut-être peur. La directrice informe que ce type de vente, tout comme celles ayant lieu pendant une kermesse, n'étant pas sur un temps scolaire, et les enfants n'étant pas sous la responsabilité des enseignants mais des parents, il n'y a pas de restrictions strictes à ce sujet. Un consensus est trouvé avec une vente mixte. Des pains au chocolat seront achetés en grands paquets puis revendus individuellement dans leurs sachets. Il y aura aussi des gâteaux maison et des briquettes de jus.
- Mme GUELBI demande pourquoi une collation va être proposée aux élèves de l'école Albert Camus à la rentrée prochaine. La directrice répond que c'est une expérimentation faite sur cette école. Mme GUELBI indique que c'est une annonce gouvernementale et regrette que notre école ne soit pas concernée. M. VINCE répond que des choix budgétaires ont été fait au niveau de la commune.
- Mme GUELBI et Mme CHENAIT N. demandent si les enfants sont toujours privés d'entrée à la cantine. M. DUFROU, Mme ATOUSSI et Mme PUYFAGES répondent que les repas sont davantage mis au goût des enfants, et que les plats principaux sont servis en quantité plus grande. Il n'y a plus d'entrées parce que les mesures Covid imposent qu'il faille diminuer le temps de cantine pour permettre à tous les enfants d'avoir le temps de manger. Mme ATOUSSI et Mme PUYFAGES rassurent les parents élus en précisant qu'aucune ATSEM ne laisse un enfant le ventre vide.
- Mme GUELBI et Mme CHENAIT N. demandent pourquoi les classes sont chargées alors que l'école est en REP+. La directrice répond que les classes ne sont pas surchargées. Il n'y a plus de seuil d'ouverture et de fermeture, mais des zones d'équité. Les écoles sont vues au cas par cas par le Directeur Académique. Mme TESTUCCI précise que le Rhône est un des département où il y a le plus d'élèves par enseignant.

5. Point ville

- Le projet de fresque dans la rue F. Fays va débiter. L'artiste choisie est Lucie ALBON, auteur et illustrateur. C'est un projet porté et financé par la ville, associant plusieurs structures : l'école maternelle, l'école élémentaire, le périscolaire et la Maison Sociale et la Maison de Quartier. La temporalité est courte car des chantiers jeunes vont être mobilisés en juillet pour nettoyer le passage et préparer les murs. Mardi 22 juin, les élèves de Grande Section vont aller observer le mur qui sera décoré, puis rencontreront l'artiste pendant une

heure. Elle présentera son travail et fera émerger les envies des enfants (dessins, idées...). Si cela est possible, seront présents des enseignants de CP dédoublés. En amont, les enseignants pourront présenter des livres réalisés par Lucie ALBON. En juillet, les enfants du centre de loisirs seront associés au projet. Puis en septembre, l'artiste peindra le mur avec les élèves de CP, du périscolaire, mais également des élèves de CM, pour avoir des traces plus en hauteur et impliquer des plus grands. Tous les partenaires espèrent que ce projet sera respecté dans le temps et rendra le passage le long du périphérique plus beau et serein.

- Mme TESTUCCI laisse la parole à M. VINCE, pour parler notamment du LAP et du plan de déplacement des voitures dans le quartier.
- Il informe que le Lieu Accueil Parents doit s'étendre sur l'entièreté du quartier et n'est donc pas un dispositif maintenu sur une seule école. Il y aura une liaison entre Guesde, Camus et Lamartine. Les différents acteurs sociaux sont très motivés pour le projet. La phase de transition a permis d'obtenir des moyens de la CAF. Les enjeux sont que cela soit implanté dans le quartier, pour en faire un lieu privilégié d'expérimentation. L'intervenante est Mme LACLEAUTRE, de formation orthophoniste et coach parental. Elle a rencontré les parents élus des trois structures pour faire émerger des besoins et déverrouiller le dialogue sur plusieurs points. Il faudra faire un peu de publicité pour faire vivre le LAP. Sont envisagés plusieurs interventions par mois sur l'ensemble des lieux : collège Lamartine, groupe scolaire Camus, groupe scolaire Guesde, MQB.
- Concernant la question de la circulation des voitures dans le quartier, M. VINCE indique que la métropole a pris du retard puisqu'un autre projet risque d'être priorisé pour un bus spécial Route de Genas. L'étude des vitesses des véhicules dans Villeurbanne a montré que le quartier Les Brosses est le quartier où les voitures roulent le plus rapidement. La directrice espère donc qu'un aménagement sera réalisé bientôt.
- La directrice remercie la mairie pour les réalisations suivantes :
 - réparation des thermostats dans les salles de classe de l'étage
 - réparation du store de la petite salle de motricité
 - pose d'un film opaque sur la porte du hall
- Les points suivants sont toujours en attente :
 - pose de panneaux indicatifs aux entrées respectives de l'école élémentaire et de l'école maternelle
 - l'enceinte Vigipirate a un niveau sonore trop élevé dans la grande salle de motricité
 - deux portes de classe s'ouvrent vers l'extérieur et sont donc impossible à barricader conformément au PPMS
- M. VINCE indique que la pose de panneaux à l'entrée des écoles est en cours.
- Mme PUYFAGES demande à ce qu'un store soit réparé en tisanerie. Mme TESTUCCI rappelle que ce type de demande doit passer par le gardien ou elle-même vu qu'elle a désormais la possibilité de faire des demandes d'intervention via la logiciel e-Atal.
- M. VINCE indique que 800 portes doivent être modifiées sur la commune pour répondre aux besoins de confinement. Cela prend du temps. Mme TESTUCCI va faire une DI pour la pose de boutons moletés sur toutes les portes de l'école.
- La directrice déplore également de nombreux problèmes de connexion Internet ces derniers mois, sans qu'une solution de dépannage soit apportée en attendant les réparations. Mme TESTUCCI déplore de devoir faire un partage de connexion depuis son téléphone et de devoir utiliser son ordinateur personnel, le PC du bureau n'était pas équipé du Wifi.

6. Carte scolaire 2021/2022 et rentrée 2021

- La rentrée aura lieu jeudi 2 septembre. La procédure d'admission est consultable sur le blog de l'école. Comme d'habitude, les listes des classes, ainsi que les groupes pour la rentrée échelonnée, seront affichés la veille de la rentrée à la porte de l'école, soit mercredi 1er septembre.
- Sont attendus pour la rentrée 211 élèves, soit 24 TPS, 59 PS, 55 MS, et 73 GS.
- Les classes de Grande Section vont être dédoublées à la rentrée, comme le sont actuellement les classes de CP et CE1. L'enjeu de ce dispositif, qui concerne les écoles en REP+, est d'élever le niveau des élèves pour contribuer à une meilleure justice sociale. En dédoublant les classes, on multiplie les sollicitations et interactions langagières, on favorise les interactions entre pairs, et on travaille en plus petit groupe.
- Un poste a été créé en ce sens. Les effectifs devraient permettre aussi l'ouverture d'une classe. L'école devrait donc compter 11 enseignants à la rentrée, et les élèves seraient répartis de la manière suivante :
 - 5 unités de Grande Section (deux classes en co-enseignement à 28 élèves et une classe à 14 élèves)
 - une classe de Toute Petite Section

- deux classes de Petite Section
- une classe de Petite et Moyenne Sections
- et deux classes de Moyenne Section
- L'ancienne classe 4, actuellement utilisée comme couchette, accueillerait la classe à 14 GS. Une salle resterait vide à l'étage pour permettre aux classes à 28 de se dédoubler dès que possible. Malgré cette organisation, le travail des 5 unités de GS se fera en cohérence pour toute la cohorte des élèves de Grande Section.
- Du mobilier sera commandé en septembre pour une livraison à Toussaint, dans le but d'aménager les classes dédoublées (meubles à roulettes, tables pliantes...). Deux autres écoles sont concernées sur Villeurbanne : Camus et Saint Exypéry. Les enseignants de GS pourront aller voir le mobilier commandé par ces équipes car ils ont fait le choix d'une demande en mai pour une livraison avant septembre.
- Une banalisation de la journée du mardi 02/07 pour certaines classes pourrait être demandée à notre hiérarchie, afin de préparer le déménagement du mobilier et du matériel.
- Deux enseignants quittent l'école : Virginie SCHOEN-PROVIS, qui a effectué une reconversion professionnelle, et Pauline SALMON, qui a obtenu un poste plus près de son domicile.
- Lolita BOUTET, Agathe BORDRON, Cécile PREUD'HOMME et Saïda BOURBAA étaient remplaçantes et Mme MME TESTUCCI les remercie pour leur investissement dans l'école.
- Trois nouveaux enseignants rejoindront l'équipe à la rentrée : Sarah MULLER-FREY et Charlène ROTTIER, qui travaillaient à l'école élémentaire cette année, et Magali MARANDON, qui était déjà sur Villeurbanne. Une nouvelle personne est attendue pour l'ouverture de la 11ème classe. Ces quatre enseignantes seront en charge des Grands, avec Mme MANCINELLI. Elles vont dorénavant et déjà ensemble entamer leur réflexion sur la mise en place de ce dispositif.
- Le reste de la répartition pédagogique devrait être la suivante : Mme TESTUCCI pour les TPS, M. POHL et Mme MAGNOULOUX pour les PS, Mme LUNVEN et Mme ARGENTIERI pour les MS, et Mme DOURDIN pour les PS/MS. Ceci reste à confirmer par l'équipe, et également par l'ouverture de la 11ème classe, qui risque de ne pas être connue avant fin août. A défaut, tous les élèves de TPS, PS et MS seront répartis dans 5 classes et les effectifs seront chargés -26 à 27 élèves par classe).
- Mme GUELBI et Mme CHENAIT N. interrogent l'équipe sur la pertinence des classes à double niveaux. Elles demandent comment sont choisis les élèves pour ces classes. Elles craignent que ces élèves soient moins favorisés que dans les classes d'un seul niveau. Tous les enseignants s'accordent pour dire que les élèves, qu'importe leur classe, double-niveau ou non, avancent au même rythme et selon les programmes officiels. Ces décisions relèvent des professionnels de l'Éducation que sont les enseignants. Dans toutes les classes, il y a de la différenciation pédagogique et les élèves doivent travailler en autonomie à certains moments.

7. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.